

# LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'ESPAGNE

La reprise des relations économiques avec l'Espagne affectera certainement d'une façon importante le commerce extérieur de la France, sous le double aspect du courant d'échanges entre les deux pays et des possibilités de transit des marchandises espagnoles vers les pays étrangers : Suisse, Hollande, Belgique notamment.

Il paraît intéressant de rechercher, d'ores et déjà, dans quelle mesure la Tunisie tirera profit ou, au contraire, sera désavantagée par les accords à intervenir.

\*\*\*

Avant la Révolution Espagnole, le commerce de la Tunisie avec ce pays n'était pas très important.

Il représentait :

Aux importations : 100.000 quintaux environ;

Aux exportations : 1.000.000 de quintaux environ.

La balance était à peu près équilibrée, grâce aux exportations de phosphates, elle était même, certaines années, créditrice. Toutefois le mouvement avec l'Espagne intervenait, dans la balance générale, pour moins de 1%.

Les principaux produits importés étaient :

Poissons secs, salés, conservés.

Bananes.

Fruits secs ou tapés.

Soufre.

Carbure de calcium .

Epices.

Poteries, verres, cristaux.

Pyrites.

Vannerie, corderie.

La Tunisie exportait principalement :

Huiles d'olives.

Phosphates.

Légumes secs.

Charbons de bois.

Les produits de base étaient

d'une part les bananes et les épices, d'autre part, les phosphates.

Du point de vue des échanges entre les deux pays, on ne peut guère escompter qu'une faible reprise : d'une part, la Tunisie aura peu de produits à offrir en dehors des phosphates et probablement des huiles essentielles, d'autre part les prix élevés atteints par les produits espagnols, en raison surtout de la disparité des changes, restreindront les achats.

\*\*\*

Toutefois, le commerce d'exportation de Tunisie risque d'être atteint indirectement par des sorties massives vers la France et sur l'Etranger de produits communs aux deux pays.

Un premier accord de troc sera sans doute bientôt établi entre la France et l'Espagne, il portera sur un échange de pyrites contre des phosphates.

Un accord commercial plus ample est prévu qui s'exécutera probablement partie par clearing, partie par compensations réciproques.

Cet accord comportera vraisemblablement à peu près les mêmes produits et dans les mêmes proportions que l'accord non exécuté de 1946, savoir :

*A l'exportation d'Espagne :*

Oranges, mandarines, citrons.

Poissons frais, secs et conservés.

Bananes.

Fruits secs ou tapés.

Vin de coupage.

Textiles.

Pyrites.

Peaux.

Chaussures.

Cellophane.

Huiles essentielles.

Minium.

Potasse.

Crin de Florence.

Matériel naval.

A l'exportation de France et de l'Union Française :

- Animaux vivants.
- Semences.
- Epices.
- Colorants.
- Cyanamide.
- Gomme arabique.
- Huiles essentielles.
- Produits pharmaceutiques.
- Compteurs et appareils de mesure.
- Instruments d'optique et de laboratoire, médicaux et chirurgicaux.
- Produits réfractaires.
- Graphite.
- Bauxite.
- Raphia.
- Matériel de construction, mécanique et électrique.
- Phosphates.
- Ferraille.
- Courant électrique.

La Tunisie peut, en conséquence, escompter recevoir quelques produits alimentaires (bananes), des textiles (cotonnades), des pyrites.

En échange, pourront sans doute s'exporter : des huiles essentielles, des phosphates, de la ferraille.

Mais elle se trouvera certainement handicapée très fortement dans ses exportations vers la France

et l'Etranger d'agrumes prévus pour des gros contingents en 1946 et dont la masse, ajoutée à celle à provenir d'Italie, pèsera très lourdement sur les prix.

On prévoit de plus en Espagne d'exporter vers l'Etranger, en transit, par la France, plus de 400.000 tonnes d'oranges, dont 100.000 tonnes sur l'Angleterre et 50.000 tonnes sur la Hollande.

Ce transit, à travers la France, va encore favoriser ce mouvement en abaissant les prix de revient.

Pratiquement donc, les marchés étrangers risquent d'être complètement fermés aux exportateurs tunisiens.

La récolte espagnole est un peu plus tardive qu'en Tunisie, d'autre part, à moins d'un rajustement des changes, les prix seront encore assez élevés.

Il est néanmoins de première importance que l'exportation vers la France d'Espagne, d'Italie et d'Afrique du Nord soit aménagée de telle sorte que le contingent d'agrumes exportable, qui s'accroît d'année en année par le développement des plantations, puisse trouver un débouché à des conditions suffisamment rémunératrices.

## TRANSPORTS AÉRIENS

Le tableau suivant donne les chiffres du trafic aérien à l'aérodrome de Tunis El-Aouina pendant

l'année 1947 comparés avec les chiffres de l'année 1946 :

	P A S S A G E R S			F R E T			P O S T E		
	Arrivée	Transit	Départ	Arrivée	Transit	Départ	Arrivée	Transit	Départ
ANNEE 1946 .....	10.468	9.641	10.157	124.200	104.200	64.650	107.570	107.170	115.250
ANNEE 1947 .....	20.497	31.934	21.088	623.132	303.691	425.893	111.566	225.690	98.748